



Doc. 15871
24 juin 2024

Renforcer une perspective pour la jeunesse au sein des travaux de l'Assemblée parlementaire

Amendement¹ n° 2

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 8.5, ajouter les mots suivants:

«avec la participation des rapporteurs pour la jeunesse de chaque commission;»

1. 2024 - Troisième partie de session

